



DIPLOME DÉLIVRÉ

Master - (Niveau 7) Code

RNCP : 38159

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Quentin GUIGUET-SCHIELE, Maître de
Conférences, Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeurs des universités :

Nadège JULLIAN

Michel LEROY

Céline MANGEMATIN

Christophe PAULIN

Jean-Gabriel SORBARA

Maîtres de conférences/

Enseignants- Chercheurs :

Amina ASKAR

Chloé CALMETTES

Ariane GAILLIARD

Quentin GUIGUET-SCHIELE

Solenne HORTALA

Marion LAROUER

Hélène POUJADE

Intervenants professionnels (assurances) :

Fabrice BERTIN (SMA BTP)

Christophe BOITON (CFDP)

Yoann COTTIN (HELVETIA)

Pierre DELATTRE (MAIF)

Hugues DUCHESNE (GROUPAMA D'OC)

Fabien GINOUX (SEGURADIS)

Kelly GOMEZ (MAIF)

Jules JULIAN (JDG / UNIT-GROUP)

Alexis LAROSE (PREVIFRANCE)

Me Clara MARCO (Cabinet MONFERRAN)

Claire MARTIN (MAIF)

Lucie MONTAGNON (CFDP)

Me Marie-Line SALVADOR (Cabinet
MONFERRAN)

Laetitia TRAININI (PREVIFRANCE)

Intervenants professionnels (hors assurances) :

Geoffrey PRUNIER,

Frédéric VAUTHIER,

Gérard VIRY-BABEL

Mathilde GUENOT



OBJECTIFS

Le Master Juriste d'Entreprise d'Assurances en alternance est une formation universitaire ayant pour objectif de former des juristes polyvalents dotés des diverses compétences juridiques pratiques et théoriques permettant de répondre aux besoins juridiques d'une entreprise d'assurance quelle que soit sa mission (assureur, courtier, agent général, expert d'assurance, banque) et son champ de spécialité (assurance de dommage ou de personnes). Elle forme avant tout des juristes généralistes aptes à faire preuve d'autonomie et d'initiative pour la recherche réponses aux questions juridiques les plus variées.



PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité : 30 apprenants

Conditions préalables à la candidature

Droit à poursuite d'études : étudiant ayant été sélectionné à l'Université Toulouse Capitole en 1ère année de Master mention Droit des Affaires.

Pour tous les autres cas : l'admission en Master 2 pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un droit à poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen d'un dossier.

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.



1 ORGANISATION

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois de septembre de l'année N + 1 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 403 heures (hors examens et accompagnement).

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Une salle informatique est réservée en priorité à la formation. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

MASTER 2 JURISTE D'ENTREPRISE D'ASSURANCES

ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE



PROGRAMME

Semestre 3 – 204 heures	Semestre 4 – 199 heures
<ul style="list-style-type: none">• UE1 – Droit immobilier : 48h Vente immobilière – 27h Droit des assurances lié à la construction – 21h• UE2 – Procédures spécifiques : 42h Procédures civiles d'exécution – 21h Procédures collectives – 21h• UE3 – Droit civil spécial : 63h Droit des successions et de l'assurance vie – 30h Responsabilité civile médicale – 33h• UE4 – Numérique : 24h RGPD – 15h Bureautique – 9h• UE5 – Communication : 27h Communication en milieu professionnel – 6h Anglais – 21h	<ul style="list-style-type: none">• UE6 – Enjeux juridiques des transports routiers : 54h Droit des transports – 12h Accidents de la circulation – 30h Contention automobiles – 12h• UE7 – Secteur immobilier : 48h Conflits de voisinages – 21h Urbanisme – 27h• UE8 – Protection par les assurances de personnes : 18h Optimisation patrimoniale par l'assurance vie – 6h Protection sociale et prévoyance – 12h• UE9 – Veille juridique : 24h• UE10 – Intégration en milieu professionnel : 55h Communication en milieu professionnel – 7h Séminaires professionnalisants – 24h PPA / Stage – 24h

Volume horaire global de 424 heures de formation, dont 403h d'enseignement, 21h d'examens.

Contrôle des connaissances : Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master Droit des affaires-Parcours Juriste d'entreprise d'assurances. Les évaluations font l'objet de contrôles continus et d'examens terminaux, à la fois écrits et oraux.



COMPETENCES VISEES

- Disposer de connaissances fondamentales du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance ;
- Maîtriser les principales techniques juridiques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse) ;
- Apporter une expertise juridique sur des études ponctuelles (évolution du contenu des contrats, création de documents d'information sur les produits, conseils juridiques à l'assuré de protection juridique, procédures auxquelles l'entreprise d'assurance est partie, etc.) ;
- Évaluer un préjudice, rechercher un accord à l'amiable et rassembler le cas échéant les éléments nécessaires à la constitution du dossier relatif à une procédure judiciaire ;
- Assurer la veille juridique (évolution de la réglementation et de la jurisprudence)

€ TARIFS (ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025)

Le Master 2 Juriste d'entreprise d'assurances en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Contrat d'apprentissage : 8 500€ - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) :

8000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur



CONTACTS

Suivi de l'alternance, formation continue et scolarité :

Service de l'Executive Education and Digital University (EEDU)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brieune – Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 93 ou 05 61 12 87 12 - bureaux MQ 101 ou MQ 103 - alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

MASTER 2 JURISTE D'ENTREPRISE D'ASSURANCES

ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation a pour objectif de former aux métiers suivants :

- Juriste polyvalent en entreprise d'assurance (contrats, procédures, assurances, responsabilité, etc.)
- Juriste d'assurance spécialisé (en fonction du poste occupé en alternance)
- Juriste en assurance de protection juridique
- Juriste d'assurances construction
- Juriste d'assurance prévoyance
- Juriste d'assurance en matière immobilière
- Juriste d'assurance de personnes
- Juriste d'assurance de dommages
- Juriste assurances de transport
- Etc.
- Gestionnaire sinistres importants
- Juriste (général)

Cette formation offre des bases juridiques facilitant l'accès aux métiers suivants :

- Agent d'assurance
- Courtier d'assurance
- Expert d'assurance
- Avocat (de nombreuses matières enseignées sont au programme de l'examen d'entrée au CRFPA)
- Magistrat (de nombreuses matières enseignées sont au programme du concours d'entrée à l'ENM)
- Commissaire de justice
- Juriste d'entreprise
- Juriste immobilier
- Juriste en établissement bancaire
- Gestionnaire de patrimoine

